

Calais : Mouvement de grève devant l'hôtel des finances jeudi matin

LA VOIX DU NORD Publié le 23/04/2015

PAR M. L. (CLP)

Alors qu'à l'intérieur de l'hôtel des finances débutait la journée dédiée à la déclaration en ligne organisée par la direction générale des finances publiques, dehors, une intersyndicale accueillait elle aussi les usagers.



Les grévistes, réunis en **intersyndicale**, expliquent leur mouvement en réponse à la **journée de sensibilisation à la déclaration en ligne**. « *Il s'agit d'informer le public sur les conséquences néfastes de la dématérialisation* », souligne un syndicaliste. « *On déshumanise et on supprime le lien de proximité entre l'utilisateur et le service public. Qu'en est-il de cet accueil physique indispensable dans le relationnel pour rassurer, conseiller ou aider ?* »

Pour les syndicats, la **télédéclaration aura deux lourdes conséquences** : sur le personnel, avec des **suppressions de postes**, et sur le **service public**, qui serait en danger. « *Tous les grands centres, en général urbains, seront fermés trois après-midis par semaine, les mardi, mercredi et jeudi, tandis que les petits centres souvent ruraux le seront tous les après-midis. Une nouvelle pénalisation pour les usagers les plus défavorisés.* »

Alors qu'il venait d'être reçu à l'une des deux tables disposées par l'intersyndicale devant l'hôtel des finances, Rémi affiche une réelle satisfaction. « *J'ai été bien reçu et j'ai obtenu tous les renseignements désirés. Je comprends les motivations face aux risques de dégradation des services avec Internet. Et puis, je leur fais confiance, car ils sont sur le terrain.* »

Un discours qui conforte les syndicats dans leur action. Ces derniers ne manquent pas de rappeler que « *l'accueil physique ne cesse d'augmenter malgré la télédéclaration, c'est un signe qui ne trompe pas.* »

Jusqu'au 9 juin, sensibilisation à la déclaration des impôts en ligne

Alors que chacun commence, de près ou de loin, à se préoccuper de sa prochaine déclaration d'impôts, c'est une journée spéciale que la direction des finances publiques organisait hier rue Descartes. « *Le Calaisis est en retard* », précise Brigitte Mollandin, responsable des déclarations des particuliers. « *Avec seulement 30 % de télédéclarants contre 36 % sur le plan national. C'est d'autant plus regrettable que le site a beaucoup évolué et qu'il n'y a que des avantages à télédéclarer.* »

La date limite pour la télédéclaration est le 9 juin, « *alors que par papier c'est le 19 mai* », souligne Pierre Mathieu, directeur départemental. « *Avec la télédéclaration, on connaît immédiatement le montant de ses impôts. Remboursement de crédit d'impôts et versement de prime pour l'emploi se feront plus tôt, avant le 23 juillet. L'avis de non imposition, qui concerne 60 % de la population, sera disponible dès le 22 juillet. Sans parler de la suppression des files d'attente et de l'ouverture 24 h sur 24.* »

Pour ceux que l'informatique rebute, un accueil individualisé est proposé dans un box. « *Nous le guidons dans la réalisation de sa télédéclaration*, souligne un agent chargé de cet accueil. *Ce matin, j'ai reçu une personne dont le conjoint est décédé. Une situation difficile y compris sur le plan fiscal. Ensemble, nous avons avancé pas à pas. Elle est repartie rassurée.* »

Réponse aux syndicats

En réponse à l'accueil organisé par les syndicats, Pierre Mathieu précise : « *Opposer service de proximité et télédéclaration est un non-sens. Le service de proximité existera toujours, il n'y a rien à craindre. C'est le métier qui évolue.* »